

RESPONSABLE DU CENTRE TECHNIQUE DEPARTEMENTAL (H/F)



Titulaire ou contrat de 3 ans



Chaumont (52)



Fin de publicité : 07/06/2026

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Ingénieur
<p>Temps de contrat : 39h/semaine</p> <p>Fondement juridique du candidat contractuel : (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)</p>	<p>Echelon 1 : 1944.50 €</p> <p>R.I.F.S.E.E.P. : 1175,00 €</p> <p><i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire du grade renseigné. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i></p>
<p>Missions du service – positionnement de l’agent : <i>Vous pouvez demander la fiche de poste complète.</i></p> <p>L’agent recruté par le conseil départemental de la Haute-Marne est affecté à la Direction des Infrastructures du Territoire qui intervient dans le cadre de la mise en œuvre de politiques décidées par l’assemblée départementale.</p> <p>L’organisation territoriale du conseil départemental de la Haute-Marne dans les domaines des routes et des transports repose sur quatre pôles techniques (Chaumont, Joinville, Montigny le Roi et Langres) et le centre technique départemental. Le centre technique départemental (CTD), composé d’environ 35 agents, est lui-même organisé en quatre sections (atelier, magasin, exploitation et l’administration).</p> <p>Sous l’autorité hiérarchique du Directeur des Infrastructures du Territoire, le responsable du centre technique départemental exerce ses activités dans le cadre de l’organisation mise en place pour la direction.</p>	
<p>Tâches confiées :</p> <p>MISSIONS PRINCIPALES :</p> <p>Management général des équipes du centre technique départemental : encadrement, évaluation, recrutement. Accompagnement des évolutions du centre en matière d’activités, d’infrastructures et de personnels.</p> <p>Organisation et pilotage des activités des sections du centre technique départemental :</p> <p>Garantir la production du centre technique dans le respect des politiques arrêtées par le conseil départemental et des objectifs fixés par la direction à savoir :</p> <p>Section « Exploitation » : organiser et piloter les différentes activités de cette section selon les besoins de la collectivité,</p> <p>Section « Atelier » : programmer le renouvellement des matériels, gérer et entretenir la flotte de véhicules de l’ensemble du conseil départemental,</p> <p>Section « Magasin » : achat des fournitures pour les activités diverses, gestion des EPI, des combustibles et carburants</p> <p>Section « Administration-comptabilité » : assurer la gestion du personnel, établir et gérer les marchés, régler les factures des fournisseurs, assurer le suivi du budget, organiser et piloter la comptabilité analytique</p> <p>Suivre sur les plans administratif, technique et comptable toutes les sections du centre technique</p> <p>Rendre compte à la direction de l’activité du centre technique.</p> <p>MISSIONS TRANSVERSALES :</p> <p>Participer activement à la modernisation des services, assurer une astreinte opérationnelle de cadre portant sur le territoire de l’ensemble du département. En période hivernale, le cadre d’astreinte assure la supervision générale des activités de viabilisation des routes durant les nuits, les week-ends et les jours fériés, piloter la mutualisation avec le SDIS.</p>	
<p>Profil recherché :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aptitudes managériales, organisationnelles, relationnelles, - Capacité d’analyse et de synthèse, - expérience de conduite de projet, - maîtrise de la technique routière, - maîtrise de la comptabilité publique et des marchés publics, - disponibilité, - discrétion et réserve. <p>Pourquoi nous rejoindre ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - 25 jours de congés + 22 RTT - 40 jours de télétravail/an (selon nécessités de service) - Formation initiale et continue en interne - Perspectives de mobilité et évolution de carrière - Remboursement partiel des frais de transports en commun domicile-travail - Participation à la mutuelle santé et prévoyance santé - Cartes restaurants (28€ de contribution agent pour 70 €), CNAS - Le Département de la Haute Marne propose à ses agents l’accès au Label Team, un programme d’activités sportives et culturelles gratuites ou à participation financière, tout au long de l’année <p style="text-align: right;">Comment candidater ?</p> <p style="text-align: right;">Adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr Lettre de motivation, curriculum vitae exigés.</p>	